

INFECTION PAR LE VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE

(Diplôme Interuniversitaire)

Avec Besançon, Dijon, Nancy et Reims

ANNÉE 2021-2022

- **Objectifs** : Connaissances approfondies de l'infection par le VIH portant notamment sur les données fondamentales, épidémiologiques, cliniques, thérapeutiques et sociales.

- **Durée** : 1 an **Nombre de places** : Non limité

- **Droits à payer** :

- Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)

En 1^{ère} année : **625€** → droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (382 €)

- Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)

En 1^{ère} année : **541€** → droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (382 €)

- **Enseignant responsable** :

Professeur Yves HANSMANN

Service de Médecine Interne et des Maladies Tropicales et Infectieuses

NOUVEL HOPITAL CIVIL / NHC

1, place de l'Hôpital - BP N°426 - 67091 Strasbourg Cedex

☎ 03 69 55 05 45 Yves.Hansmann@chru-strasbourg.fr

Secrétariat : **Mme Isabelle KOUASSI** isabelle.kouassi@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné** :

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les internes de CHRU ou d'HRS (Hôpitaux des Régions Sanitaires).
- Les résidents de médecine générale.
- Les internes de spécialité toutes options.
- Les internes en Pharmacie.
- Les moniteurs et techniciens d'études cliniques.

- **Cours et programme** :

L'enseignement est sous la forme de 5 modules de 2 jours répartis entre les facultés participantes.

Le programme sera communiqué ultérieurement.

- **Examens** :

L'examen écrit est composé de 5 questions notées sur 10 (total sur 50 – moyenne sur 20). Les candidats doivent obtenir la moyenne soit au moins 10/20 pour pouvoir présenter l'oral.

La délivrance du diplôme nécessite la présentation d'un oral organisé généralement à la suite de la correction de l'examen écrit et l'obtention de la note d'au moins 10/20.